

Intervention de François Pupponi sur la politique menée par le gouvernement dans les quartiers, lors des questions au gouvernement, mercredi 19 janvier 2010

M. le président. La parole est à M. François Pupponi, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. François Pupponi. Monsieur le président, ma question s'adresse au Premier ministre.

Monsieur le Premier ministre, « *réussir l'intégration sociale [des banlieues] est sans doute le défi qui dominera les quinze prochaines années* ». Cette déclaration est celle d'Hubert Dubedout dans un rapport qu'il remettait en 1983. Trente ans plus tard, ce vœu reste la promesse non tenue de la République impuissante, dès lors qu'aujourd'hui, vivre dans ces quartiers scelle votre destin social.

La loi de 2003 pour la ville et la rénovation urbaine s'était fixée pour objectif de réduire significativement en cinq ans les inégalités sociales et territoriales en banlieue. Vous avez échoué. En effet, le rapport annuel remis par l'Observatoire national des zones urbaines sensibles indique, entre autres, que le chômage repart de nouveau à la hausse dans ces quartiers, avec un taux de 18,6 %, dépassant les 17 % enregistrés en 2003. Ce rapport indique également que près d'un jeune homme sur deux est au chômage dans ces quartiers, qu'un habitant sur trois et un mineur sur deux y vivent sous le seuil de pauvreté, qu'une femme d'origine étrangère y a quatre fois moins de chances de trouver un emploi, qu'il y a deux fois plus d'allocataires des minima sociaux qu'ailleurs.

Qu'avez-vous fait pour ces quartiers ? Il y a l'ANRU et la péréquation, me direz-vous. C'est vrai, fort heureusement. Mais ces deux dispositifs, aussi importants soient-ils, ne constituent pas à eux seuls une politique globale efficace.

Monsieur le Premier ministre, l'urgence sociale commande un volontarisme politique fort. Sortir ces territoires de leur situation de relégation, c'est mettre en place une politique avec une véritable gouvernance, une politique qui allie l'urbain et l'humain, la rénovation et les politiques sociales, les moyens de droit commun et les aides spécifiques pour ces quartiers, des objectifs et de l'évaluation. Dans l'attente de cette politique, que vous n'avez toujours pas été capable de mettre en œuvre, êtes-vous au moins prêt, dès maintenant, à répondre positivement aux trois mesures suivantes à prendre en urgence : lancement d'un nouveau programme national de rénovation urbaine ; mise en place d'une politique de l'emploi spécifique pour ces populations, en particulier pour les jeunes ; arrêt de l'attribution de dossiers DALO dans les ZUS pour enrayer la ghettoïsation.

Notre pays a sciemment fait de ces quartiers et de leurs habitants les oubliés de la République. Aurez-vous enfin, Monsieur le Premier ministre, l'audace de leur rendre leur dignité ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. Maurice Leroy, ministre de la ville.

M. Maurice Leroy, ministre de la ville. Monsieur le député, à votre question qui n'a pas été téléphonée, je veux répondre très clairement.

D'abord, je vous remercie pour le travail d'analyse de la politique de la ville des dernières années que vous avez effectué avec François Goulard, et du rapport correspondant que vous m'avez remis. Comme celui de l'ONZUS, ce dernier montre que seule une véritable volonté permettra d'agir en faveur de ces quartiers, vous avez raison.

J'en viens aux trois questions concrètes que vous avez posées.

Comme tous les maires de France et sur tous les bancs de cette assemblée, vous me le dites, l'Agence nationale de rénovation urbaine joue pleinement son rôle. C'est si vrai que, de façon unanime, vous souhaitez le prolongement du plan national de rénovation urbaine.

À la demande du Premier ministre et à la faveur de votre question, je vous informe donc aujourd'hui du prolongement du plan national de rénovation urbaine. Quant au problème du chômage, il se pose de façon plus cruciale dans ces quartiers où la crise frappe plus durement. Dans votre commune de Sarcelles, vous le savez, comme tous les maires qui siègent ici. Le contrat d'autonomie a joué son rôle, il continuera à le faire. L'éducation et la formation ont, elles aussi, un rôle à jouer.

Ne racontons pas d'histoire, la meilleure employabilité passe par l'apprentissage ; j'y travaille avec Nadine Morano. Telles sont les mesures que je voulais vous annoncer concrètement.